

Nice, le 2 novembre 2022

Vigilance météo : le département des Alpes-Maritimes est placé en vigilance jaune orages et pluie-inondation

Météo France a placé le département des Alpes-Maritimes en vigilance jaune orages et pluie-inondation, jeudi 3 novembre 2022 de 14h00 jusqu'à minuit.

En début d'après-midi du jeudi 3 novembre, des averses parfois orageuses remonteront de la mer sur le Var et les Alpes Maritimes. Celles-ci perdureront tout l'après-midi tout en gagnant en intensité. Le littoral de la Côte d'Azur et la partie sud du Var seront particulièrement exposés au risque orageux et au risque de forts cumuls, où l'on pourra atteindre 50 à 80 mm de pluie et très localement 100 mm sur l'épisode. Un phénomène venteux isolé demeure également possible le long du littoral sous ces orages qui pourront être accompagnés de grêle. Ces averses orageuses perdront en intensité en soirée de jeudi et s'évacueront par l'est en seconde partie de nuit.

Conseils de comportement à adopter en cas d'événements «pluie-inondation» et «orages» intenses :

- Reporter ses déplacements à pied ou en voiture;
- Laisser ses enfants à l'école ou à la crèche;
- Rester ou rentrer à l'intérieur d'un bâtiment et monter en hauteur;
- Couper les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage sans se mettre en danger;
- Ne pas utiliser sa voiture, quelques centimètres d'eau suffiraient à l'emporter;
- Ne pas descendre dans les sous-sols;
- S'éloigner des cours d'eau, des berges et des ponts et ne pas se réfugier sous un arbre pour éviter la foudre;
- Rester informé et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la mairie;
- Se soucier des personnes vulnérables et isolées en privilégiant les sms.

147 Boulevard du Mercantour
06200 NICE

Suivez-nous sur :

www.alpes-maritimes.gouv.fr

**Bureau de la
Communication Interministérielle**

Mél : pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr



@prefet06



@Prefet06